



pension alimentaire détournée

Par **petite nanette**, le **13/01/2011** à **01:53**

Ma soeur infirmière a vécu 25 ans avec un homme pour qui elle s'est battue: elle a travaillé de nuit pour compenser ses 8 ans de chômage, elle a subventionné une formation d'ambulancier, puis d'aide soignant... Bref usée par ses sacrifices (pendant le travail de nuit, le monsieur allait dans les clubs spéciaux), elle finit par divorcer et obtenir la garde des deux enfants (ado) qui, manipulés par le père, l'ont mis à bout, et ils sont tous deux retournés vivre chez le père au bout d'un an. Décision du JAF: 600 euros de pension pour les deux enfants. Mais ce n'est pas fini, le père met la pension à gauche, et ne dépense rien pour les gosses (frigo vide), pas de vêtements... Il a tellement joué la victime auprès de mes neveux qu'ils sont prêts à tout endurer pour leur pauvre père (dont ils ignorent complètement la vie privée), leur mère n'est plus qu'un portefeuille sur patte. Ma soeur vient d'avoir un cancer du col (HPV) stade 3 datant des frasques de son ex mari. Je souhaiterais l'aider et faire en sorte de pouvoir épingle le mari, et surtout que les enfants prennent conscience de la manipulation. Pour la justice c'est trop complexe, même s'il y a des preuves de harcèlement.

Par **Domil**, le **13/01/2011** à **02:38**

Vous ne pouvez pas mettre sur le dos du mari le cancer du col de l'utérus (le HPV elle a pu l'avoir ailleurs et lui pouvait l'avoir avant le mariage)
Pour le reste, il faut avoir des preuves de ce qu'elle avance. La seule démarche à faire est d'aller voir un avocat pour qu'il l'aide à monter un dossier solide.